

Ouverture nouvelle campagne Année de récolte 2027 maintenant disponible

RAPPEL DE PRINCIPE GENERAL

Vous avez la main : vous l'exécutez quand vous le souhaitez !

(pour débiter le travail sur la nouvelle campagne : modification / complément du parcellaire, saisies des interventions ...).

PRECAUTIONS AVANT LE CHANGEMENT DE CAMPAGNE

Lors du **passage de campagne** (ouverture de la campagne 2026-2027), certaines informations sont recopiées de la campagne en cours vers la campagne suivante.

C'est pourquoi, avant de faire le passage de campagne 2027, il est fortement conseillé :

- de terminer son assolement 2026 si cela n'est pas fait
- de personnaliser ses produits sur 2026
- et pour ceux qui utilisent le module économique, de saisir les factures, ...

POUR LES CULTURES PERENNES TYPE ARBORICULTURE ET VITICULTURE

ET POUR LES CULTURES QUI RESTENT EN PLACE PLUSIEURS ANNEES TYPE PPAM (lavande, lavandin...)

Vérifiez que l'option de conservation de culture est activée pour les parcelles **qui ne changent pas d'assolement** (cultures pérennes viti, arbo, lavande, lavandin, etc.).

Pour cela, deux possibilités :

- **au sein des fiches parcelles, vérifiez que la case suivante est bien cochée**
"Culture à conserver pour la campagne suivante"

Modification de la parcelle

SÉLECTIONNER D'AUTRES PARCELLES

N° parcelle: 132 | Surface: 0.32 ha

Nom de la parcelle: marteau

BEDOIN, îlot N°3

Campagnes culturelles

Précédente 2024-2025

vigne vinifère récolte en kg

Campagne 2025-2026

1 vigne vinifère récolte en kg

Ajouter une culture

Suivante 2026-2027

vigne vinifère récolte en kg

Cultures à conserver pour la campagne suivante

Cultures prairies et cultures pérennes

Activer la recopie de l'objectif de rendement, du calcul de dose N et des apports prévisionnels d'engrais au passage de campagne

vigne vinifère récolte en kg

Surface cultivée: 0.32 ha | Déclarée PAC: ☒ | Visualisée sur la carte: ☒

☐ Modifier le précédent de fertilisation

Caractéristiques | Déclaration PAC

* : Information nécessaire pour exporter la parcelle vers TéléPAC

N° télépac de la parcelle: 1

Code PAC: VRC (Vigne (sauf vigne rouge))

Précision: 001 (Raisin de cuve)

☒ Agriculture biologique

Type agriculture biologique: C2 (2e année de conversion) | Culture en maraichage: ☐

Destination ICHN: Non renseigné

Couverture de l'inter-rang: 007 (Absence de couverture végétale des inter-rang ou de la parcelle)

☐ Pour les mesures SHP, cochez si la parcelle est une surface cible

Tout réinitialiser | Enregistrer | Annuler

Ouverture nouvelle campagne Année de récolte 2027 maintenant disponible

- Pour définir **ce statut pour un groupe de parcelles**, pensez à utiliser la **fonctionnalité de saisie groupée** disponible depuis le tableau de parcelles :
- Menu « Mon Exploitation » / « Parcelle »,
- après avoir si besoin effectué les filtres nécessaires (par 'culture' etc.)
- **sélectionnez** les parcelles puis cochez : **"Culture à conserver pour la campagne suivante"**

Parcelles - Mon Exploitation



Sélection de parcelle

Type de sélection: Culture

75 parcelles - 38.82 ha graphiques - 39.00 ha admissibles

N° Ilot	N° parcelle	Rang	Nom parcelle	Communes	Culture	CINE (cipan) précédant la culture	Culture précédente	Variété ou cépage	Bio	Surface mesurée	Surface cultivée	Culture campagne suivante	
102	62		parcelle n°184	BEDOIN	vigne vinifère				✓	0.20	0.2	vigne vinifère	☒
102	184		T 14	BEDOIN	vigne vinifère					0.19	0.19	vigne vinifère	☒
109	1		parcelle n°1	BEDOIN	vigne vinifère					0.42	0.42		☒
110	288	1											☒
111	1												☒
111	289												☒
112	1												☒

Modification des parcelles

7 Parcelles - 1.78 ha

N° parcelle 184 - 0.19 ha

Nom de la parcelle T 14

BEDOIN, ilot N°102

2025-2026

1 vigne vinifère

Campagnes culturales

Précédente 2024-2025

Non renseignée

Campagne 2025-2026

1 Cultures différentes

2 Cultures différentes

Suivante 2026-2027

Cultures différentes

☒ Cultures à conserver pour la campagne suivante

☒ Cultures prairies et cultures pérennes

Activer la récolte de l'objectif de rendement, du calcul de dose N et des apports prévisionnels d'engrais au passage de campagne

Cultures différentes

☆ Déclarer PAC ☒ Visualiser sur la carte ☒

☐ Modifier le précédent de fertilisation

Caractéristiques

☆ Déclaration PAC

* : information nécessaire pour exporter la parcelle vers TéléPAC

Précision*

Valeurs différentes

Agriculture biologique

Destination ICHH

Valeurs différentes

Couverture de l'inter rang*

Valeurs différentes

☐ Pour les mesures SHP, cochez si la parcelle est une surface cible

☐ Parc retenu au titre de la MAEC 'élevage de monogastriques'

☐ Accident de culture

Tout réinitialiser Annuler

COMMENT FAIRE POUR OUVRIR LA NOUVELLE CAMPAGNE ?

Pour effectuer le passage de campagne, il suffit d'aller sur :

- Menu « Mon Exploitation »
- cliquer sur « Passage de campagne »
- cliquer sur « Réaliser le passage de campagne »

Mon exploitation

Prévision Intervention Engagement Économique Documents Services connectés

Parcelle

Parcelle

Autorisation d'accès

Regroupement

Sol

Type de sol

Analyse de terre

Passage de campagne

Personnalisation

Intervention

Produit phytosanitaire

Fertilisant minéral et amendement

Fertilisant organique et amendement

Fourniture diverse

Variété, semence, cépage

Fourrage et paille

Matériel

Main d'œuvre et prestataire

Élevage

Quantification des engrais organiques

Pâturage

Effectifs animaux

Import/Export effluent

Parcelle non cartographique

Création du parcellaire

Import des géométries pour appariement

Une fenêtre s'ouvre pour vous confirmer que la campagne 2026-2027 a été ouverte et vous allez être dirigé sur celle-ci. **Passage de campagne**

Cette page permet de créer la campagne 2027. Celle-ci sera initialisée avec les données de la campagne 2026 (îlots, parcelles...)

Réaliser le passage à la campagne suivante

Ouverture nouvelle campagne Année de récolte 2027 maintenant disponible

FOCUS SUR 'PASSAGE DE CAMPAGNE'

MesParcelles permet lors du passage de campagne de conserver les infos suivantes :

- **Plan Prévisionnel de fumure** : pour les cultures arbo, viti et prairies, afin de reporter sur la nouvelle campagne les éléments renseignés qui ne changent pas ou peu :
 - possibilité de conserver le **calcul de la dose N et l'objectif de rendement**,
 - ainsi que le **fractionnement prévisionnel des apports** minéraux et organiques

➤ **Données PAC** :

- Les saisies des cases PAC, **code culture, précision, couverture de l'inter-rang** pour la vigne et l'arboriculture, sont conservées.
- Pour les parcelles en agriculture biologique : **les parcelles codées C1 passent automatiquement en C2 ; celles codées en C2 passent en C3 ; celles codées en C3 passent en AB.**

Ouverture nouvelle campagne Année de récolte 2027 maintenant disponible

➤ Culture campagne suivante :

- Pour anticiper l'assolement de la campagne suivante, un menu déroulant permet de sélectionner la culture qui sera implantée après la culture principale de l'année.
- Cette culture sera reprise au passage de campagne en tant que culture principale, si la case « culture à conserver pour la campagne suivante » est décochée.
- Action possible en saisie simple ou en saisie groupée.

Exemple :

Blé dur en 2026, la case « culture à conserver pour la campagne suivante » est décochée.

La culture suivante est définie : Maïs grain.

Au passage de campagne, elle initialise la culture 2027. La culture campagne 2027 sera du Maïs grain.

En saisie groupée

The screenshot displays the 'Modification des parcelles' interface. On the left, a list of parcels is shown, including '2 Parcelles' (1.12 ha) and '1 Parcelle' (0.61 ha). The main area is titled 'Campagnes culturelles' and shows a list of campaigns. The 'Campagne 2025-2026' is selected, showing '1 blé dur hiver' as the main culture. Below this, a yellow box highlights the 'Suivante 2026-2027' campaign, with 'maïs grain' as the selected culture. A toggle switch for 'Cultures à conserver pour la campagne suivante' is currently turned off. The right panel provides details for the 'blé dur hiver' campaign, including fields for 'Code PAC' (BDH), 'Précision' (001), and 'Destination ICHN' (Valeurs différentes). It also includes checkboxes for 'Agriculture biologique', 'Production de semences fermières', and 'Retournement autorisé de prairie permanente (BCAE1)'. At the bottom, there are buttons for 'Tout réinitialiser', 'Enregistrer', and 'Annuler'.